

Pour l'honneur et la louange des femmes

Christine de Pizan en tant qu'écrivain dans la *Querelle du Roman de la Rose*



Londres, British Library, Harley 4431, vol. 2, f.3r

Mémoire de Licence de langue et culture françaises
Sous la direction de dr. Y.J.C. Vermijn
Deuxième lectrice : R.M. Versendaal

Université d'Utrecht
Laurie Hoeben
5935288
Juin 2019

Table des matières

Introduction	4
Le Corpus	6
Chapitre 1: Le positionnement de Christine dans le contenu de ses épîtres	11
1.1 Les épîtres adressées à Jean de Montreuil et les frères Col	11
1.2 L'épître adressée à Isabeau de Bavière	16
1.3 L'épître adressée à Guillaume de Tignonville	18
Chapitre 2: Le ton et le style de Christine	21
2.1 Un débat gracieux et non haineux.....	21
2.2 Le style.....	24
2.3 Un vocabulaire de guerre	27
Chapitre 3: La diffusion de la correspondance épistolaire	29
3.1 Le passage d'une correspondance privée à une correspondance publiée	29
3.2 Les choix de Christine au niveau de la composition du débat.....	32
3.3 La création d'un public	36
Conclusion	41
Résumé	43
Bibliographie	44

Introduction

La composition du *Roman de la Rose* a eu lieu entre 1230-1275. Dans les quatre mille premiers vers du roman, Guillaume de Lorris expose les principes de l'amour courtois¹, mais cette rédaction s'arrête vers 1235. Pourtant, à partir de 1270, la rédaction de l'œuvre continue grâce à Jean de Meung qui écrit la plus grande partie, c'est-à-dire dix-huit mille vers². Cette dernière partie de l'œuvre a probablement évoqué la notoriété du roman par son caractère misogyne et profane. Par conséquent, *Le Roman de la Rose* devient l'ouvrage le plus copié au Moyen Âge avec ses 300 manuscrits publiés et conservés³. Quelques siècles plus tard, à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle, il sera le sujet du premier débat littéraire en France : *la Querelle du Roman de la Rose*. Jean de Montreuil, Gontier Col et son frère Pierre Col louent Jean de Meung et son œuvre. Ce point de vue n'est pas partagé par leur adversaire, Christine de Pizan, qui écrit que ces hommes ont « grant tort »⁴ quand ils osent louer le roman et reconnaître son utilité. Christine considère le roman plutôt comme une œuvre misogyne qui réussit à blâmer tout un sexe, celui des femmes. Pour l'époque, le fait que Christine entre dans ce débat est très intéressant, puisqu'après la mort de son mari, elle est la première femme à vivre de sa plume. Le 2 février 1402, Christine écrit deux épîtres dédicatoires à la reine de France et au prévôt de Paris⁵ dans lesquelles elle présente le débat et les épîtres qui ont été écrites à ce moment-là : celle de Jean de Montreuil, celles de Gontier Col et ses propres épîtres. Il est frappant de constater que l'attitude de Christine dans ces épîtres diffère, car l'impuissance et la faiblesse semblent dominer dans la lettre pour le prévôt tandis que Christine semble se montrer moins fragile dans la lettre à la reine. En outre, il est surprenant que Christine écrive ses épîtres en prose, puisqu'elle a l'habitude d'écrire de la poésie lyrique, ce que nous voyons également en lisant deux autres textes littéraires liés au débat : *L'Epistre au Dieu d'Amours*

¹ Bouthier, C., Desaintghislain, C., Morisset, C., Wald Lasowski, P., « Mille ans de la Littérature française ». Paris : Nathan, 2003, p. 57

² Bouthier, C., Desaintghislain, C., Morisset, C., Wald Lasowski, P., « Mille ans de la Littérature française », p. 56

³ Lüddecke, F., « Le Roman de la Rose ». Via *Manuscripta : Manuscrits médiévaux conservés à la BNF*, manuscripta.hypotheses.org/809, consulté le 22.06.2019

⁴ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil ». Dans : *Le Livre des épîtres du débat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 156

⁵ Voir aussi: Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction ». Dans : *Le Livre des épîtres du débat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 108

(1399) et *Le Dit de la Rose* (1401). La question se pose alors pourquoi elle a fait ces choix et quel a été son objectif. Quelques mois plus tard, en mai 1402, Christine n'est plus seule dans la *Querelle*, car Jean Gerson, un théologien à l'Université de Paris, se mêle dans la discussion en écrivant un traité dans lequel il crée un tribunal fictif qui condamne *Le Roman de la Rose*. En réponse, Pierre Col écrit une épître dans laquelle il présente sa critique envers Jean Gerson et Christine de Pizan. Par conséquent, Christine envoie sa dernière lettre dans la *Querelle* à Pierre Col qu'elle finit en disant qu'elle aimerait finir sa participation au débat. Nous verrons que toutes les épîtres ont été publiées plusieurs fois dans des compositions différentes sous la supervision de Christine. La dernière version de la *Querelle* se trouve dans *Le Manuscrit de la Reine* qui a probablement été fait à sa demande entre 1410 et 1413. Bien que chaque lettre et chaque réponse soient connus à ce moment-là, Christine a choisi de publier uniquement une partie des épîtres : sa propre lettre dédicatoire à la reine et celles adressées à ses adversaires et deux brèves lettres de Gontier Col. Il y a donc plusieurs questions qui se posent, pourquoi Christine omet-elle certaines lettres ? Pourquoi a-t-elle changé son style d'écriture ? Nous croyons que ces phénomènes deviennent plus clairs quand nous comprenons mieux le message qu'elle a voulu transmettre dans sa dernière publication de la *Querelle* et le rôle qu'elle a voulu jouer. Cette étude essaiera donc de répondre à la question de savoir : comment Christine de Pizan se positionne-t-elle en tant qu'écrivain dans la *Querelle du Roman de la Rose* ? L'étude de la notion du positionnement a été divisée en trois parties. Dans un premier temps, nous étudierons le positionnement de Christine dans le contenu de ses épîtres en nous focalisant sur ses différentes attitudes dans les lettres à ses adversaires et dans celles adressées à la reine et au prévôt de Paris. Dans un deuxième temps, nous allons plus loin que le contenu des épîtres en nous focalisant spécifiquement sur le ton et le style utilisés par Christine. Dans un troisième et dernier temps, nous dépasserons le contenu, le ton et le style par l'étude du processus de la diffusion de la correspondance épistolaire.

Le Corpus

Comme il est question d'un grand nombre de textes qui valent la peine d'être étudiés, il est nécessaire de faire une sélection. Vu que ce mémoire examine la façon dont Christine se positionne dans le débat, il est nécessaire que tous les textes choisis soient en lien avec le positionnement de Christine et pas sa position vue par ses adversaires. Il est donc important de souligner le rôle qu'elle a joué dans la réalisation des manuscrits choisis et dans leur diffusion. En lisant quelques recherches déjà faites sur ce sujet, il devient clair que l'importance relative des textes les uns envers les autres n'est pas toujours aussi évidente, puisque rares sont les articles qui justifient leurs choix. Dans le premier chapitre de son livre *Christine de Pizan and the moral defence of women, reading beyond gender*, Rosalind Brown-Grant écrit que Christine s'oppose déjà au *Roman de la Rose* de Jean de Meung dans *L'Épître au Dieu d'Amours* en mai 1399⁶ et dans *l'Othéa* en 1400⁷ tandis que la BNF ajoute encore deux textes à la querelle : *Dit de la Rose* du 14 février 1401⁸ et *Duc des vrais amans* vers 1404-1405⁹. Hors ces textes, il existe aussi la correspondance épistolaire qui commence en 1401¹⁰ entre Jean de Montreuil, Gontier Col et Pierre Col, les partisans du roman, et leurs adversaires Christine de Pizan et Jean Gerson. Dans cette recherche, il deviendra clair que Christine a joué un rôle important dans la diffusion de cette correspondance et que ce rôle permet une meilleure compréhension de la position de Christine en tant qu'écrivain dans le débat. Par conséquent, ce mémoire se concentre uniquement sur les épîtres de la querelle de la Rose au lieu des textes littéraires qui ont été mentionnés ci-dessus ou d'autres textes qui y peuvent être liés.

Pour la présente étude, nous avons décidé de nous baser sur les épîtres qui ont été publiées récemment par Andrea Valentini. Il a fait une nouvelle édition critique des épîtres de ce débat. Il se distingue d'autres chercheurs en utilisant le manuscrit le plus récent, le manuscrit B3. Il est connu comme le « *manuscrit de la Reine* » date de 1410-1413 et se trouve dans The British Library sous la cote *Harley 4431 vol. 2*¹¹. Valentini l'utilise en tant que document de

⁶ Brown-Grant, R., « Christine de Pizan and the moral defence of women, Reading beyond gender ». Cambridge University Press, 1999, p. 7

⁷ Brown-Grant, R., « Christine de Pizan and the moral defence of women, Reading beyond gender », p. 7

⁸ Engel, L., « La Querelle du Roman de la Rose ». Dans : *Bibliothèque Nationale de France Gallica*, 2019, date de consultation le 11.05.2019

⁹ Engel, L., « La Querelle du Roman de la Rose ». Dans : *Bibliothèque Nationale de France Gallica*, 2019, date de consultation le 11.05.2019

¹⁰ Brown-Grant, R., « The 'querelle de la "Rose"' : Christine's critique of misogynist doctrine and literary practice », p. 7

¹¹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 8

base¹². Ce manuscrit contient six épîtres du débat sur *Le Roman de la Rose* ainsi que vingt-neuf autres textes de Christine de Pizan¹³. Les épîtres de la *Querelle* qui ne figurent pas dans ce manuscrit sont celles de Jean de Montreuil et Pierre Col et le traité de Gerson. Ce dernier s'oppose à *Roman de la Rose* et il soutient donc le point de vue de Christine. Hors l'usage du manuscrit le plus récent, il y a une autre particularité de l'édition de Valentini qui consiste en la présentation de son corpus :

« La présente édition [...] entend mettre à la disposition du public le *Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose* (par la suite : *Epistres*) tel qu'il a été conçu par Christine de Pizan et non pas un « Débat » qui a pu être reconstitué mais qui n'a jamais existé en tant que tel dans les manuscrits »¹⁴.

L'édition de Valentini permet donc une visualisation réelle de la plus récente publication du débat et de l'ordre dans lequel Christine elle-même a voulu le publier. De plus, l'édition du corpus utilisée dans ce mémoire met l'accent sur la présence de Christine pour la publication des épîtres. Bien qu'il y ait cinquante-quatre manuscrits connus en matière du débat sur *le Roman de la Rose*¹⁵, le corpus utilisé par Valentini se base seulement sur les manuscrits qui ont été donnés à lire et qui ont été supervisés par Christine de Pizan elle-même¹⁶. Selon Valentini, son édition qui se base sur les quatre manuscrits A1, A2, B2 et B3¹⁷ offre « un texte qui est proche de celui qu'a lu le public médiéval et qui est satisfait pour le public moderne »¹⁸. Grâce à l'importance de ces faits pour la compréhension du positionnement de Christine dans le débat et à sa lisibilité, cette recherche utilisera les textes de l'édition de Valentini comme corpus de base.

Comme expliqué ci-dessus, l'édition de Valentini présente le débat tel qu'il a été retrouvé dans le manuscrit B3: « Les Epistres telles que Christine de Pizan a voulu les

Lien du manuscrit numérisé :

http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=harley_ms_4431_f001r

¹² Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 14

¹³ Hindman, S., « The composition of the manuscript of Christine de Pizan's collected works in the British Library: A reassessment ». Dans : *The British Library Journal*, 1983, Vol. 9, No. 2, p. 93

¹⁴ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 9

¹⁵ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 10

¹⁶ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 9

¹⁷ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 13

¹⁸ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 15

transmettre à la postérité sont donc composées des pièces I, II, III, IV, V et VI de la présente édition »¹⁹. Ces pièces contiennent²⁰ :

I : L'épître dédicatoire à Isabeau de Bavière de Christine de Pizan.

II : La première épître de Gontier Col à Christine de Pizan.

III : L'épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil.

IV : La deuxième épître de Gontier Col à Christine de Pizan.

V : L'épître de Christine de Pizan à Gontier Col.

VI : L'épître de Christine de Pizan à Pierre Col.

En 1939, Lucie Schaefer remarque que B3 serait composé de plusieurs textes qui ne seraient pas tous dédiés à la reine Isabeau de Bavière, puisque quelqu'un aurait changé le manuscrit en ajoutant un certain nombre de textes²¹. En outre, Gianni Mombello écrit en 1967 que le manuscrit a été composé de plusieurs segments qui existaient déjà avant la composition du manuscrit B3. Il conclut même qu'originellement, certains textes n'ont jamais été destinés à la reine de France dans la composition retrouvée dans B3²². La vérité de ces conclusions contredirait directement le rôle de Christine de Pizan dans la composition de ce manuscrit. Pourtant, en 1983, Sandra Hindman a examiné de nouveau la codicologie de B3 ainsi que la possession du manuscrit par la reine Isabeau de Bavière et l'activité de Christine dans la composition²³. Elle souligne que le manuscrit est composé de plusieurs segments et qu'ils n'appartiennent pas tous aux années 1410-1413, la période pendant laquelle B3 a été composé :

« The cumulative evidence thus demonstrates that the works now included in the Harleian codex, made up after 1410, do not all date from that time. The *Epistre Othéa* certainly pre-dates the dedication, as do parts of the poetry, the letters, and possible some other texts »²⁴.

¹⁹ Valentini, A., *Édition de Pizan (Christine de)*, « Introduction », p. 109

²⁰ Valentini, A., *Édition de Pizan (Christine de)*, « Introduction », p. 7

²¹ Hindman, S., « The composition of the manuscript of Christine de Pizan's collected works in the British Library: A reassessment », p. 99

²² Hindman, S., « The composition of the manuscript of Christine de Pizan's collected works in the British Library: A reassessment », p. 99

²³ Hindman, S., « The composition of the manuscript of Christine de Pizan's collected works in the British Library: A reassessment », p. 99

²⁴ Hindman, S., « The composition of the manuscript of Christine de Pizan's collected works in the British Library : A reassessment », p. 111

Cependant, elle explique ce phénomène par le fait que la reine a commandé le manuscrit. Elle a voulu posséder une composition de l'œuvre de Christine dans laquelle se trouvaient les textes qu'elle possédait déjà ainsi que les nouveaux textes de Christine de Pizan²⁵. Hindman conclut que :

« These few hints from the author, coupled with the more telling physical evidence, appear to sustain the hypothesis that the Queen had asked Christine to make a book which consisted of her complete works and which was formed by joining those books already owned by the Queen with others, newly written, that the Queen did not yet possess »²⁶.

Selon Hindman, la combinaison de la composition de B3, le rôle de Christine dans cette composition et la commande de la reine expliquent les modifications du manuscrit.

Il est étonnant que Christine n'ait pas seulement donné ses propres lettres, mais également une petite sélection des lettres de ses adversaires. Par conséquent, cet élargissement du corpus est donc intéressant pour mieux comprendre les choix de Christine de garder ces lettres d'un de ses adversaires et de supprimer les autres épîtres existantes. De plus, afin d'étudier correctement la prise de position par Christine de Pizan, il est important de permettre deux autres petits élargissements du corpus. Le premier implique la lecture de la lettre de Pierre Col²⁷, puisque Christine réagit à ces partisans du *Roman de la Rose* et de Jean de Meung dans ses épîtres. Comme le traité de Jean de Montreuil est perdu, il est à noter que la lecture de ce traité ne figure pas parmi les possibilités. Toutefois, la lettre de Pierre Col pourrait être pratique pour une meilleure compréhension des choix de Christine en matière du ton et du style. Le deuxième élargissement nécessaire du corpus est l'étude de l'épître dédicatoire au prévôt de Paris, Guillaume de Tignonville²⁸. L'importance de cette épître se trouve d'une part dans la

²⁵ Hindman, S., « The composition of the manuscript of Christine de Pizan's collected works in the British Library : A reassessment », p. 112

²⁶ Hindman, S., « The composition of the manuscript of Christine de Pizan's collected works in the British Library : A reassessment », p. 112

²⁷ Pour l'étude de ce document, nous utiliserons la version de l'annexe de l'édition de Valentini : Valentini, A., Édition de Valentini (Andrea), « {Annexe} 4. Épître de Pierre Col à Christine de Pizan », Dans *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Pizan (Christine de), Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 325-348

²⁸ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 1. Épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 263-267

présence d'une explication de Christine sur son écriture en prose au lieu des vers et d'autre part dans sa possibilité de comparaison avec l'épître dédicatoire à Isabeau de Bavière au niveau du style et du ton et au niveau du positionnement de Christine.

Chapitre 1

Le positionnement de Christine dans le contenu de ses épîtres

La façon dont Christine se positionne en tant qu'écrivain dans la Querelle du Roman de la Rose prend d'abord forme par sa présentation dans les épîtres qu'elle a écrites. Il est important d'étudier le positionnement dans trois types d'épîtres : celles adressées aux adversaires, l'épître dédicatoire à Isabeau de Bavière, la reine de France, et l'épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville, le prévôt de Paris, puisqu'il deviendra clair que le positionnement dans ces lettres n'est pas complètement identique. Nous verrons que le positionnement de Christine commence par une image contradictoire, c'est-à-dire celle de la femme faible versus celle de la femme forte qui sait se défendre. Ensuite, nous verrons que cette position évolue dans la lettre à la reine par trois présentations différentes de Christine. Finalement, nous étudierons une lettre qui a été omise dans B3, celle pour Guillaume de Tignonville, car elle nous permet d'apprendre comment son omission crée une nouvelle image de Christine qui renforce l'image qui a été formée dans l'épître à la reine.

1.1 Les épîtres adressées à Jean de Montreuil et les frères Col

La façon dont Christine se positionne se fait entre autres par sa réaction aux lettres et points de vue de ses adversaires. Il est frappant de lire qu'elle se positionne souvent très explicitement par l'usage de « moi » dans ses lettres à tous ses adversaires. En examinant ces positionnements explicites, nous pouvons distinguer deux catégories principales. D'abord, Christine se positionne par la reconnaissance de sa faiblesse intellectuelle et elle semble approfondir ce positionnement en mettant l'accent sur son appartenance au sexe féminin. Ensuite, il est à noter que Christine n'accentue pas uniquement la faiblesse de sa position, puisqu'elle se défend régulièrement dans ses lettres. La deuxième catégorie du positionnement consiste donc en l'image d'une femme forte.

La reconnaissance de la faiblesse se manifeste au niveau de l'intelligence. Ce phénomène est presque toujours présent d'une façon assez littérale par l'usage de deux mots : « petit » et « foible ». Dans sa lettre à Jean de Montreuil, Christine écrit qu'elle a pu lire et comprendre *Le Roman de la Rose* « selon la legiereté de [son] petit engin »²⁹. De plus, elle exprime son aversion pour l'œuvre de Jean de Meung en disant « Bien est vray que mon petit

²⁹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil », p. 156

entendement y considere grant joliveté en aucunes pars »³⁰. Uniquement dans la présentation de sa critique envers le roman, Christine utilise déjà deux termes qui semblent affaiblir sa position. Toutefois, il serait trop fort de considérer ces expressions uniquement comme un manque de confiance de Christine. Il est possible qu'elle crée une certaine sympathie chez ses adversaires en soulignant son infériorité par rapport à eux. De plus, vu que Christine, une femme, se trouve face à des hommes profitant d'un statut plus élevé qu'elle, il est possible que son positionnement réponde aux attentes sociales de l'époque. Il est à noter que Christine utilise probablement la formule de modestie comme topos. Pourtant, nous ne pouvons pas ignorer le fait que cette formule ne se borne pas à une seule expression par épître. Il est frappant que Christine rappelle sa faiblesse tout au long des épîtres à ses adversaires, c'est pourquoi nous ne la considérons pas uniquement comme forme de topos mais aussi comme un aspect faisant partie de la position de Christine. Eric Hicks et Ezio Ornato avancent que Christine aimait faire croire qu'elle était une victime constamment et injustement attaquée³¹. En combinant la faiblesse et ce raisonnement, nous voyons que Christine a voulu accentuer une certaine faiblesse et infériorité par rapport à ses adversaires. Nous verrons plus tard que cette approche pourrait permettre un comportement encore plus vigoureux envers les partisans du *Roman de la Rose*.

Christine n'utilise pas uniquement des paroles littérales pour souligner son infériorité. Dans ses lettres aux frères Col, elle se sert de métaphores. Dans l'épître à Pierre Col, Christine avoue qu'elle ne comprend pas pourquoi elle est la seule à être attaquée de tous les adversaires du *Roman de la Rose*. Selon Christine, il y a plusieurs personnes qui sont d'accord avec elle et qui profitent d'un statut beaucoup plus élevé. Il serait plus logique de les attaquer au lieu d'attaquer la faible Christine. Elle illustre ce fait en se servant de l'image suivante :

« Pour quoy entre vous n'alez vous derompre la grosse tige de l'arbre et faire tant que il soit estirpé et esrachié, [...]. Non mie vous prendre aux petites branches par desseure, qui n'ont force ne vertu, pour cuider tout estirper – qui vous en prenez a moy, qui ne suis fors comme la voix d'un petit gresillion, qui toute jour bat ses esles

³⁰ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil », p. 157

³¹ Brown-Grant, R., « Christine de Pizan and the moral defence of women, Reading beyond gender », p. 17

et fait grant noise, et tout est neant envers le hault changt delitable des gracieux oysiaulx »³².

Par la métaphore du petit oiseau, Christine souligne son impuissance. Quoi qu'elle fasse ou dise, ces paroles restent sans valeur par rapport aux autres adversaires du roman.

Hors la faiblesse exprimée par des expressions littérales ou des métaphores, il est à noter que Christine présente un autre type de faiblesse, au niveau de la connaissance. Ce phénomène est de nouveau présent dans toutes les lettres à ses adversaires. Quand Christine expose son avis, elle le précède presque toujours par l'affirmation selon laquelle elle est une femme ignorante ou une femme qui ne sait rien sur le sujet. En lisant la lettre à Pierre Col, nous pouvons clairement voir ce phénomène, « Quel difference mettras tu entre trahison et decevance ? Je n'y en sçay point, mais que l'un sonne pis que l'autre »³³. Un autre exemple de l'affaiblissement de la connaissance de Christine apparaît quand nous examinons un sujet omniprésent dans la correspondance de Christine avec Jean de Montreuil et Pierre Col. Ces conversations portent fréquemment sur le fait que Raison, un personnage du *Roman de la Rose*, nomme « les secrés membres plainement par nom »³⁴. Ce personnage parle donc explicitement des parties génitales sans donner leur nom moins explicite en utilisant par exemple l'expression « secrés membres ». Christine souligne que l'usage de leur nom est uniquement approuvé quand il est nécessaire de les nommer. Elle n'affirme pas complètement son ignorance par rapport à ce sujet quand elle en parle, mais elle semble affaiblir son propre jugement : « Pour ce, selon mon foible avis, en doit estre parlé sobrement et non sans necessité »³⁵. Pourtant, nous ne pouvons pas ignorer le fait que Christine se trouve dans une situation assez délicate quand elle se mêle dans une discussion sur un tel sujet. Virginie Greene explique dans son article qu'elle doit essayer de « préserver son honneur de femme et de dame »³⁶. Une certaine ignorance ou affaiblissement du point de vue de Christine semble donc être de rigueur. Pourtant, tout comme dans l'usage

³² Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 204

³³ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 187

³⁴ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil », p. 157

³⁵ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil », p. 158

³⁶ Greene, V., « Le débat sur le Roman de la rose comme document d'histoire littéraire et morale ». Dans : *Cahiers de recherches médiévales et humanistes [en ligne]*, No. 14 special, Classiques Garnier, 2007, p. 304

de la faiblesse, Christine rappelle son ignorance par la répétition des mots comme « sanz raison » et « ignorance » dans chaque lettre. De nouveau, ce choix pourrait être une tactique qui ne fait que renforcer son point de vue qui suit cette ignorance.

À la suite du positionnement de Christine par la faiblesse et l'ignorance, elle se positionne par son appartenance au sexe féminin. Dans ce fait, nous retrouvons plus clairement l'idée de Hicks et Ornato présentée ci-dessus, selon laquelle Christine se présente comme une victime injustement attaquée. L'épître à Jean de Montreuil montre l'infériorité du sexe féminin, puisque quand Christine présente sa critique envers Jean de Meung, qui réussit à blâmer tout un sexe dans *Le Roman de la Rose*, elle doit se défendre à cause de son appartenance au sexe féminin :

« Et ne me soit impute a folie, arrogance ou presomcion d'oser, moy femme, reprendre et redarguer aucteur tant subtil et son œuvre amenuisier de louange, quant lui, seul homme, osa entreprendre a diffamer et blasmer sans excepcion tout un sexe »³⁷.

Bien que son positionnement soit humble, nous voyons qu'elle se montre bien vigoureuse envers ses adversaires, car en dehors de la faiblesse, l'ignorance et l'appartenance au sexe féminin, le positionnement de Christine se marque aussi par la défense d'elle-même. Nous avons vu que la faiblesse fait une grande partie du positionnement de Christine par les obstacles de la petitesse et de l'ignorance. La défense de Christine, qui la rend plus forte que faible, se construit grâce à l'idée qu'elle est capable de surmonter ces obstacles. Par rapport à sa capacité de s'exprimer, elle avoue qu'elle n'a jamais appris à faire l'usage d'un langage subtil comme Jean de Meung. Pourtant, elle souligne qu'elle sait s'adresser à un public d'une façon brillante : « et combien que ne soie en science apprise ne stillee de lengage subtil, dont sache user de belle arrenge et os pollis bien ordenez qui mes raisons rendissent luisants »³⁸. Donc même s'il y a une certaine ignorance, Christine se dit capable de s'exprimer. De plus, dans sa lettre à Gontier Col, Christine l'avertit en avançant d'une manière assez menaçante que sa petitesse ne l'empêche pas de se défendre :

« Mais ancore, se a toutes fins veulx pour ce amenuisier mes vehementes raisons, veuilles toy reduire a mémoire que une petite pointe de ganivet ou coutellet peut

³⁷ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil », p. 167

³⁸ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil », p. 156

percier un grant sac plain et enflé de materielles choses ; et ne scez tu que une petite motelle assault un grant lyon et a la fois le desconfit ? »³⁹.

Donc même si elle est faible, Christine est capable de se défendre. Dans ses épîtres, sa défense est aussi visible : nous lisons plusieurs fois son refus de changer son point de vue par rapport au *Roman de la Rose* et son auteur. Elle avoue à Pierre Col que ses intentions ne changent en rien son courage ni son sentiment par rapport à ce qu'elle a écrit dans des lettres précédentes⁴⁰.

Une autre observation intéressante, en matière de positionnement par la défense, se trouve dans l'appel à l'autorité. Pour illustrer son point de vue par rapport à un comportement vertueux, Christine écrit à Pierre Col qu'elle souhaite que son fils soit « parfaitement amoureux »⁴¹. Selon elle, il est possible qu'un homme soit parfaitement loyal envers sa dame même s'il ne couche pas avec elle. Christine souligne que le fait d'avoir été vraiment amoureux est d'une plus grande valeur. Afin de renforcer son point de vue, Christine invoque les mariages de quelques chevaliers connus : « Ainsi ay je ouy dire que le disoit mesmement le bon connestable messire Bertran de Claquin, messire Morise de Trisguidi et mains autres chevalereux »⁴². Comme Christine n'hésite pas à nommer toutes les personnes qui sont d'accord avec elle, elle crée un certain statut pour elle-même. Il est à noter que toutes ces personnes ont un statut assez important, puisqu'elle se réfère aux « sages docteurs, [...], des grans princes de ce royaume et chevaliers et nobles et plusieurs autres »⁴³. En se mettant au même niveau que ces personnes par leur point de vue partagé et en insinuant qu'elle est entrée en contact avec ces personnes, elle se sert de ce que l'on appelle des 'arguments d'autorité' qui lui permettent d'avoir un plus grand impact avec son discours.

³⁹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Gontier Col ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 172-173

⁴⁰ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 175

⁴¹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 188

⁴² Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 188

⁴³ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 204

1.2 L'épître adressée à Isabeau de Bavière

Dans l'épître dédicatoire à la reine de France, Christine se présente de plusieurs façons. Bien que cette épître soit brève, nous pouvons y distinguer trois positionnements. Christine commence sa lettre d'une façon modeste en disant qu'elle est la « humble chamberiere »⁴⁴ de la souveraine et qu'elle désire la servir. Cette approche n'est pas vraiment étonnante puisqu'en demandant de vouloir entendre sa défense contre les partisans de Jean de Meung, Christine demande une faveur à la reine, qui porte le plus haut titre possible pour une femme en France. Bien que Christine de Pizan soit connue à l'époque et à la cour, elle n'insiste pas dessus. Par contre, elle commence la lettre en présentant son rôle parmi les femmes comme quelque chose sans grande valeur : « moy – simple et ignorant entre les femmes, [...], se tant valoye, en la confiance de vostre benigne humilité »⁴⁵. Dans ce passage, elle avoue que sa position et donc sa valeur dépend de la confiance que la reine a en elle. Parce qu'elle se dit simple et ignorante parmi les femmes, dont le statut est déjà moins élevé que celui des hommes, il pourrait être possible de croire que Christine réduit sa position encore plus que dans les lettres à ses adversaires. Pourtant, il est invraisemblable de penser qu'elle estime que sa position soit encore moins élevée que celle de tout autre femme. Il est probablement question, de nouveau, d'un topos qui lui permettra de demander une faveur à la reine.

Après ce positionnement, le statut de Christine évolue. Mcgrady avance qu'elle essaie de faire coïncider son portrait avec celui de la reine⁴⁶. Afin d'y arriver, il est frappant que Christine n'attire pas vraiment l'attention sur leur sexe féminin, alors que cela est la première évidence qui pourrait lier ces dames. Selon Mcgrady, ce sont leurs intérêts mutuels plutôt que leur sexe qui créent la solidarité entre les femmes⁴⁷. Elle continue son raisonnement en disant que Christine a fait l'effort de faire coïncider les goûts de la reine avec ses propres ambitions littéraires. Cette idée nous offre plusieurs informations sur le positionnement de Christine en tant qu'écrivain et pas seulement des idées sur le positionnement de Christine en général. La lettre commence par le fait que Christine a entendu dire que la reine aime lire « dictiez de choses

⁴⁴ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître dédicatoire à Isabeau de Bavière ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 150

⁴⁵ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître dédicatoire à Isabeau de Bavière », p. 150

⁴⁶ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes ». Dans : *Études françaises*, vol. 47, No. 3, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 19

⁴⁷ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 19

vertueuses et bien dites »⁴⁸. Ensuite, elle présente les épîtres de *la Querelle du Roman de la Rose* en disant qu'elles conviennent à son goût⁴⁹ : « pour ce que tele vertu est trouuee en vostre noble entendement, est chose couvenable que dictiez de choses esleues vous soient presentés comme a souveraine »⁵⁰. De plus, nous voyons que Christine met l'accent sur les « dictiez de choses esleues », elle insiste sur le fait que c'est elle qui a fait des choix au niveau de la composition du débat et c'est donc elle qui a créé un texte convenable pour la reine. Mcgrady avance que « une fois les goûts de la reine précisés, Christine se tourne vers son propre portrait qui est maintenant étroitement associé à celui de sa souveraine »⁵¹, elle se positionne donc au même niveau intellectuel qu'Isabeau de Bavière.

Ici, Christine a déjà dépassé le statut de la simple femme et de l'humble chambrière. Cependant, vers la fin de la lettre elle va même plus loin que la création d'un niveau intellectuel égal à celui de la reine, ce qui se manifeste dans un troisième positionnement.

Ce dernier et plus radical positionnement commence par l'explication de l'existence de *la Querelle du Roman de la Rose*. Christine avoue que sa position est difficile mais elle veut néanmoins défendre l'honneur et la louange des femmes puisque « plusieurs clerks et autres »⁵² ont tenté de leur nuire. De plus, elle croit avoir de bonnes raisons pour vouloir commencer le débat :

« com je sçay de certaine science leur bon droit estre digne de deffence, mon petit entendement a voulu et veult soy employer, comme ycy appert et en autres miens dictiez, a debatre leurs contraires et accusans »⁵³.

⁴⁸ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître dédicatoire à Isabeau de Bavière », p. 149

⁴⁹ Voir aussi: Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes: les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 19

⁵⁰ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître dédicatoire à Isabeau de Bavière », p. 150

⁵¹ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 19

⁵² Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître dédicatoire à Isabeau de Bavière », p. 150

⁵³ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître dédicatoire à Isabeau de Bavière », p. 150

Christine insiste sur le fait que c'est elle qui a voulu débattre et elle demande à la reine d'écouter sa défense. C'est à partir de là que Christine se présente comme le défenseur des femmes⁵⁴. Elle souligne que cette défense se fait « sous [la] sage et benigne correction »⁵⁵ de la reine. Il est à noter que cette dernière n'est pas vraiment censée aider Christine dans sa résistance face aux lettres de ses adversaires. La reine est la partie muette dans cette lettre et Christine l'utilise en usurpant son autorité de reine derrière son plaidoyer. C'est presque un don contraignant que la reine ne peut pas refuser. C'est un mouvement assez insolite de la part de Christine, mais le fait qu'elle se le permet renforce encore l'idée qu'elle se bat toute seule pour la cause féminine.

1.3 L'épître adressée à Guillaume de Tignonville

Hormis l'épître adressée à la reine, il y a eu une autre épître dédicatoire adressée au prévôt de Paris, Guillaume de Tignonville. Bien qu'elle n'ait pas été sélectionnée par Christine pour figurer dans le manuscrit B3, elle vaut la peine d'être étudiée. Son omission rend sa lecture encore plus intéressante, puisqu'elle nous en apprend plus sur l'image que Christine a voulu donner d'elle-même. Dans la section 3.2 nous verrons que Tignonville a eu un conflit avec l'Université de Paris quelques années avant le don du manuscrit B3 à la reine. Pourtant, Mcgrady avance que le choix d'omission a été fait pour attribuer une nouvelle position à Christine, c'est-à-dire celle de Tignonville⁵⁶. Afin de comprendre la position de Christine dans B3, il est donc nécessaire d'étudier la position de Tignonville à côté de celle de Christine dans la lettre dédicatoire. Dans sa lettre à Tignonville, Christine semble utiliser une modestie qui est comparable à celle utilisée dans la lettre à la reine. Elle met fréquemment l'accent sur sa position inférieure en tant que femme : « moy, Christine, foible d'entendement et la mendre des femmes desireuses vie honneste »⁵⁷. Elle pousse cette position encore plus loin, puisqu'elle avoue espérer que Tignonville l'aide « par compassion de [sa] femenine ignorance »⁵⁸. Dans cette lettre, le raisonnement de Hicks et Ornato est de nouveau bien visible, Christine se

⁵⁴ Voir aussi: Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes: les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 25

⁵⁵ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître dédicatoire à Isabeau de Bavière », p. 150

⁵⁶ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 25

⁵⁷ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 1. Épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville », p. 264

⁵⁸ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 1. Épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville », p. 265

présente comme une vraie victime injustement attaquée : « si notables et esleus maistres (des quelz les soubtilles raisons aroient en petit d'eure mis au bas ma juste cause par faulte de savoir soustenir) »⁵⁹. Mcgrady souscrit à cette idée, avançant qu'elle se présente comme une femme isolée sans défense⁶⁰. Dans B3, ce positionnement a disparu par l'omission de la lettre pour Tignonville. En suivant le raisonnement de Mcgrady, le nouveau positionnement de Christine se fait donc par la prise du rôle « exigé autrefois de Tignonville »⁶¹. Ce rôle exigé signifie le rôle du juge⁶². La lettre dédicatoire commence par la louange de Guillaume de Tignonville en tant que digne prévôt de Paris et gardien de justice. Tout au long de la lettre, Christine insiste sur la sagesse Tignonville et sa capacité à juger la *Querelle*. Cette capacité à juger joue un rôle omniprésent : « [Je] suppli la bonne, discrete consideracion de vostre savoir que veuille discuter et proprement eslire le bon droit de mon opinion »⁶³. Christine présente Tignonville littéralement comme expert au niveau des jugements grâce à son statut de prévôt. De plus, elle souligne qu'il soutient toujours le plus faible parti si ce parti a raison :

« comme vostre bon sens soit expert que il appertiengne a vostre office de soustenir en tous cas la plus foible partie, par si que cause ait injuste »⁶⁴.

Mcgrady porte ses idées encore plus loin en avançant qu'en dehors de la nouvelle position de Christine en tant que juge, elle réalise aussi son rôle promis à la reine, celui de défenseur des femmes⁶⁵. Si Tignonville n'est plus responsable pour le soutien du plus faible parti des femmes, Christine est la seule à défendre l'honneur et la louange des femmes⁶⁶. Si nous étudions

⁵⁹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 1. Épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville », p. 265

⁶⁰ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 23

⁶¹ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 25

⁶² Voir aussi: Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes: les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 20

⁶³ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 1. Épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville », p. 265

⁶⁴ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 1. Épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville », p. 265

⁶⁵ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 25

⁶⁶ Voir aussi: Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes: les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 25

uniquement B3, il pourrait sembler frappant d'avancer que le positionnement de Christine se passe par la prise de position de Tignonville. En effet, la reine ne sait pas nécessairement que la lettre pour Tignonville ne figure plus dans le manuscrit donc pour elle, ce changement de position n'est pas visible. Toutefois, il est à noter que Christine juge le *Roman de la Rose* et son auteur dans toutes les lettres à ses adversaires. Par conséquent, l'omission de l'épître ne fait que mettre l'accent sur la qualité de juge de Christine sur le débat et de défenseur des femmes.

Chapitre 2

Le ton et le style de Christine

Dans cette deuxième étape de notre étude, nous examinerons le ton et le style employés par Christine dans les lettres à ses adversaires et dans celles à la reine et au prévôt de Paris. Dans un premier temps, nous verrons que Christine ne considère pas le débat comme un événement haineux mais plutôt comme un événement gracieux. Comme les remarques et les accusations entre Christine et ses adversaires semblent parfois être tout sauf gracieuses, la classification du débat comme tel pourrait surprendre le lecteur moderne. Par conséquent, nous essayerons de comprendre pourquoi Christine a fait ce choix. Dans un deuxième temps, nous élaborerons cette vision de Christine par l'étude du style utilisé dans les lettres aux adversaires ainsi que dans les épîtres dédicatoires. Dans un troisième et dernier temps, nous approfondirons le lexique très spécifique, à savoir un lexique militariste, puisqu'il nous révèle comment Christine se positionne envers ses adversaires pendant et à la fin de *la Querelle du Roman de la Rose*.

2.1 Un débat gracieux et non haineux

Dans la *Querelle*, les réactions des adversaires par rapport à la critique de Christine de Pizan sur *Le Roman de la Rose* ne se limitent pas aux remarques misogynes qui portent sur les femmes en général. Il est à noter que Christine est souvent attaquée personnellement. Dans sa lettre à Pierre Col, ce fait devient entre autres clair par le passage suivant, dans lequel Christine reprend quelques remarques de l'épître de Pierre Col qu'elle juge méprisables :

« Et comme inanimez sans achoison me dis tele vilennie comme cy s'ensuit : « O presompcion oultrageuse ! O tres fole outrecuidance ! O parole trop tost yssue et sanz advis de bouche de femme, qui condampnes homme de si hault entendement »⁶⁷.

Dans ce passage, Christine reprend l'aversion de Pierre Col pour l'attitude critique de Christine envers Jean de Meung et son œuvre en l'accusant d'une certaine violence et d'une trop grande confiance en elle-même. Pour illustrer à quel point le débat semble loin d'être gracieux, nous avons choisi cet exemple, puisqu'il montre que Christine est attaquée personnellement et qu'elle considère ce passage comme une remarque assez haineuse. Bien entendu, elle écrit que son adversaire n'a aucune raison de dire « une tele vilennie ». Pourtant, au lieu de considérer le

⁶⁷ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 190

débat comme une correspondance haineuse, elle souligne plusieurs fois qu'il est plutôt question d'un débat gracieux, ce qui est donc un choix un peu étonnant. Dans son article, Mcgrady explique que la formulation surprenante d'un débat gracieux fait partie d'une certaine tactique de Christine. En qualifiant le débat comme tel dans son épître dédicatoire au prévôt de Paris, elle espère que Guillaume de Tignonville finira par prendre son parti. Mcgrady continue cette réflexion en avançant que Christine se sert d'un vocabulaire de procédure civile⁶⁸. Dans la partie 1.3, nous avons vu que la lettre dédicatoire à Guillaume de Tignonville a été omise dans B3. Par conséquent, l'usage du vocabulaire décrit par Mcgrady a disparu dans *Le Manuscrit de la Reine* et il semble donc que Christine n'a plus besoin de l'aide du prévôt de Paris. Cette réflexion est similaire à l'idée approfondie dans le premier chapitre où nous avons vu que Christine a voulu revendiquer la position de Tignonville, c'est-à-dire celle de juge du débat.

Nonobstant le fait que la haine ne soit pas omniprésente dans chaque épître, il est impossible d'ignorer la violence dans celles de Jean de Montreuil et Pierre Col. Nombreux sont les articles qui élaborent ce fait en rappelant l'exemple d'une attaque de Jean de Montreuil dans *Ut Sunt Mores*, une de ses lettres privées latines écrite en 1403-1404⁶⁹. Dans cette lettre il parle de la *Querelle* en montrant son dégoût pour ceux qui osent critiquer *Le Roman de la Rose* et il compare Christine de Pizan à la courtisane grecque Léontium qui avait écrit contre Théophraste⁷⁰. Cette épître ne fait plus partie de l'ensemble des épîtres dans B3, mais une autre remarque assez haineuse se trouve dans la lettre que Pierre Col a écrite à Christine. Mcgrady souligne qu'elle est « plus agressive et même plus violente par comparaison avec celle de son frère »⁷¹. Pierre Col avoue qu'il ferait sans problème semblant d'aimer Christine si cela lui permettait de profiter de son corps. En effet, il serait inutile de perdre entre autres âme et temps pour une femme. Valentini élabore cet exemple dans l'introduction de son édition critique en précisant que l'attaque d'une femme par un homme se fait traditionnellement sur le plan sexuel⁷². À son tour, Christine reprend la remarque de Pierre Col dans l'épître qu'elle lui envoie et elle y réagit :

⁶⁸ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 20

⁶⁹ Hicks, E., « Le débat sur le Roman de la Rose », Genève, Slatkine, 1996, p. LIV

⁷⁰ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 12

⁷¹ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 22

⁷² Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 121

« « Il vault trop mieulx, beau maistre, decevoir que estre deceu » -, qui dis que c'est-à-dire que il te greveroit moins faire semblant de moy amer pour toy aysier de mon corps que se tu en perdoies ton estude, sens, temps, ame, corps et loz. »⁷³.

Cette remarque est même plus violente, car au lieu de parler des femmes d'une façon générale, Pierre Col s'adresse explicitement à Christine. Pourtant, bien qu'elle soit une attaque assez personnelle et violente, Christine décide d'y répondre en disant qu'elle n'est simplement pas d'accord. Elle avance uniquement qu'il vaut la peine de perdre sens, temps et âme. Il n'y a pas de réaction haineuse ou personnelle de sa part. Joseph L. Baird et John R. Kane mettent en avant l'idée que les injures sont surtout utilisées par les partisans de Jean de Meung:

« Monstreuil's harsh invective about the 'Greek whore' is a case in point. It is the supporters of Meun who become stridently defensive, who display a distinct sense of uneasiness, [...]. Christine speaks of her opponents with respect and defers to their rhetorical ability, and although one at times detects the gentle play of irony in her tone, she never becomes harshly personal. »⁷⁴.

Le fait que Christine semble éviter un ton pareil à celui de ses adversaires est intéressant. Nous croyons qu'il pourrait être possible d'interpréter ce choix en disant qu'elle refuse de s'abaisser au niveau de son adversaire. La présomption unique que Christine avait besoin de l'aide de Tignonville n'est donc pas la seule explication possible du choix de Christine de considérer la *Querelle* comme un évènement non haineux mais gracieux.

Dans la lettre à Pierre Col qui clôt le débat dans B3, Christine souligne pour la dernière fois la gracieuseté de la *Querelle* et elle semble rendre sa position, qui surpasse celle de ses adversaires, plus certaine. Dans les autres épîtres, il y a plusieurs passages dans lesquels Christine accuse ses adversaires de leur ton injurieux comme nous voyons dans une citation de la lettre de Christine à Gontier Col : « [tu] m'as escript tes II^{es} lettres plus injurieuses, reprochant mon femenin sexe »⁷⁵. Christine souligne qu'elle a fait l'inverse dans ses épîtres, puisqu'elle

⁷³ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 186

⁷⁴ Baird, Joseph L., Kane, John R., « La Querelle de la Rose : In Defense of the Opponents ». Dans : *The French Review*, vol. 48, No. 2, American Association of Teachers of French, 1974, p. 300

⁷⁵ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Gontier Col », p. 172

écrit qu'elle n'a jamais voulu débattre d'une façon haineuse. Elle n'a jamais eu l'intention de blesser ses adversaires : « Si feray fin a mon dictié du debat non hayneux commencié, continué et finé par manière de solaz sanz indignacion a personne »⁷⁶.

2.2 *Le style*

Nous avons vu que l'usage d'un ton spécifique permet à Christine d'accentuer son rôle de juge du débat et de se positionner au-dessus de ses adversaires qui emploient un ton injurieux. Cette politesse de Christine semble aussi être visible quand nous nous focalisons sur la façon dont Christine commence et finit ses épîtres et plus précisément, sur l'usage des tutoiements et vouvoiements. Il est à noter que les règles autour du tutoiement et vouvoiement ne suivaient pas la même logique au Moyen Âge qu'aujourd'hui. Il est donc presque impossible de soutenir l'idée qu'à l'époque, « vous » était plus poli que « tu » et d'en tirer des conclusions. Pourtant, en lisant une remarque très intéressante de Christine dans sa lettre à Pierre Col, nous croyons pouvoir avancer qu'il existe une différence entre les deux formes et que l'usage de « vous » soit un peu plus poli que celui de « tu ». Bien entendu, Christine semble être consciente du fait qu'il y a une différence entre les deux, puisqu'elle pardonne Pierre Col de l'avoir adressée en disant « tu » : « mais sicomme m'escrips que je te pardonne se tu parles a moy par *tu* »⁷⁷. Dans les épîtres dédicatoires à la reine Isabeau de Bavière et le prévôt de Paris Guillaume de Tignonville, Christine utilise toujours la forme de « vous ». Il est impossible de soutenir l'idée que Christine connaisse donc certaines règles de politesse et que ce choix ne soit pas vraiment étonnant au regard du statut de ces personnes. Cependant, il est intéressant de remarquer que Christine fait le même choix dans sa lettre à Jean de Montreuil en l'adressant par « vous » et qu'elle fait un choix différent dans les lettres aux frères Col qu'elle commence par « tu ». Il pourrait être possible de trouver l'explication de ce phénomène par l'étude des formes utilisées dans les lettres des adversaires, mais il est à noter qu'il s'agit uniquement de spéculations. Comme le traité de Jean de Montreuil de 1401 est perdu, il est malheureusement impossible de savoir précisément quel choix Jean de Montreuil a fait en s'adressant à Christine. Pourtant, en analysant la façon dont elle s'adresse à lui, on peut supposer qu'il l'a vouvoyée, car il semble que Christine copie les formes choisies par ses adversaires. En lisant les épîtres de Gontier et Pierre Col, Il est marquant de constater qu'ils tutoient Christine dès leurs

⁷⁶ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 208

⁷⁷ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 176

premières épîtres. En partant du principe que Christine copie les formules de politesse de ses adversaires, il est donc possible d'expliquer le tutoiement des frères Col par Christine. Nous avons vu que Christine accepte le tutoiement par Pierre Col, mais elle n'hésite pas à utiliser la même forme dans sa réponse. Dans la partie 1.1, nous avons vu que Christine se montre capable de se défendre contre les attaques de ses adversaires. Nous croyons que cette capacité se révèle également un peu dans la réaction de Christine au tutoiement par Pierre Col. De nouveau, il ne s'agit que de spéculations, mais si « vous » est plus poli que « tu » il semblerait que Christine ne veuille pas se montrer inférieure par rapport à ses adversaires.

Cette tentative d'éviter l'infériorité trouve sa continuation dans une remarque frappante de Christine dans l'épître adressée à Guillaume de Tignonville :

« Aussi, chier seigneur, ne vous soit merveille, pour ce que mes autres ditties ay acoustumé a rimoyer, cestui estre en prose, car, comme la matiere ne le requiere, autressi est droit que je suive le stile de mes assaillans, combien que mon petit savoir soit pou respondent a leur belle loquence »⁷⁸.

Christine avoue qu'elle se sent obligée d'écrire en prose, ce qui crée une écriture conforme à celle de ses adversaires. De plus, en employant ce nouveau style, elle essaie d'éviter la critique de son style 'nouveau' en prose. Comme elle n'en a pas l'habitude, ses adversaires l'excuseront plus facilement si elle ne s'exprime pas aussi bien qu'eux. Bien que cet aveu du changement de style nécessaire semble montrer la faiblesse et l'infériorité de Christine au niveau de sa capacité d'écrivain, il est en même temps question d'une tentative de se trouver au même niveau que ses adversaires grâce à une écriture similaire.

La manifestation de la faiblesse et de l'infériorité intellectuelle de Christine, que nous avons étudiée dans la partie 1 du chapitre précédent, continue dans quelques remarques particulières de Christine sur son style présentes dans les lettres à Jean de Montreuil et Pierre Col. Elle souligne plusieurs fois qu'elle ne sait pas s'exprimer proprement en utilisant un style élégant⁷⁹. De plus, dans sa lettre à Pierre Col, elle avoue explicitement son infériorité en décrivant son style de la façon suivante : « (en gros et rudement, selon mon usage) verité sans paliacion : et comme je ne sceusse suivre ton bel stile, supployer veilles le deffault et

⁷⁸ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 1. Épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville », p. 265

⁷⁹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil », p. 156

l'ignorance »⁸⁰. Elle semble donc confirmer l'image de la faible femme, mais nous voyons aussi qu'elle essaie d'éviter des accusations pas rapport à son écriture. Par conséquent, elle place la barre moins haute pour elle-même et elle ne permet pas aux adversaires de nuire à son statut d'écrivain.

Un dernier aspect stylistique, celui du lexique pudique, montre l'interaction délicate entre le souhait d'éviter des accusations qui impliqueraient une position inférieure par rapport aux adversaires et le souhait de profiter d'une position plus élevée que celle de la femme vertueuse par l'accentuation de l'honorabilité de Christine. Dans l'épître dédicatoire à la reine, Christine utilise un lexique pudique⁸¹. Ce lexique n'a pas uniquement été utilisé dans les lettres à la reine. Dans le premier chapitre, nous avons examiné la discussion entre Christine et Pierre Col sur la question de savoir s'il faut nommer « les secrés membres » explicitement ou pas. À travers la lettre, cette discussion continue et c'est là où nous voyons de nouveau le style chaste de Christine. Dans ce passage, elle reprend une remarque de Pierre Col, puisqu'il s'étonne de la coutume hypocrite des femmes de nommer leurs parties génitales par leur propre nom et de leur refus de nommer celles des hommes⁸². Christine lui répond en disant :

« Je te respons ad ce que, sauve ta grace, certes non font femmes honorables mie en publique ; et se aucunes femmes plus nomment les choses qui leur sont privees que celles qui leur sont plus estrangers, tu ne t'en dois merveiller »⁸³.

Cette chasteté ne fait que souligner à quel point Christine se comporte d'une façon qui est en lien avec ce que l'on attendait d'une femme. Elle se présente comme une femme vertueuse qui sait comment les femmes devraient se comporter. En outre, en prétendant qu'elle connaît les règles d'un comportement digne par sa référence aux femmes honorables, elle pousse sa chasteté encore plus loin. Par conséquent, elle se fait une image de femme supérieure à ses adversaires par sa vertu.

⁸⁰ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 176

⁸¹ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 19

⁸² Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 186

⁸³ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 186

2.3 Un vocabulaire de guerre

Dans les parties 1.2 et 1.3, il est expliqué que les positions de Christine ne sont pas exactement les mêmes dans l'épître dédicatoire pour la reine et celle pour le prévôt de Paris. Christine se présente dans cette première épître comme le défenseur de la cause féminine tandis qu'elle montre clairement sa faiblesse ainsi que son indépendance dans la deuxième épître. Selon Mcgrady, il existe une différence similaire entre la formulation du débat dans la lettre à Guillaume de Tignonville et celle réservée à la reine. Elle avance qu'il est question d'un changement d'accent⁸⁴. Dans l'épître pour Tignonville, le lexique de guerre employé par Christine fait que les femmes en général ne sont plus vraiment attaquées, mais que c'est surtout Christine qui doit faire face aux attaques. Mcgrady en conclut que « ce changement de perspective complète la lecture vertueuse proposée à la reine dans la mesure où il relève une absence flagrante de vertus et de nombreuses injustices chez [les] adversaires [de Christine] »⁸⁵. Pourtant, dans le premier chapitre, nous avons déjà vu que la lettre à Tignonville ne figure plus parmi les documents du manuscrit B3. Par conséquent, cette idée de Mcgrady ne vaut plus pour le manuscrit examiné dans cette étude. Cependant, quand nous élaborons l'idée expliquée ci-dessus du changement de formulation dans les deux épîtres dédicatoires, nous voyons que Christine ne met donc plus l'accent sur le fait que c'est elle qui est attaquée, puisqu'elle accentue l'attaque du sexe féminin entier. De cette façon, la défense de ce sexe par Christine gagne en importance tout comme nous l'avons vu dans la section 1.2.

Le lexique de la bataille n'est pas uniquement utilisé dans la lettre à Guillaume de Tignonville. Dans la lettre à Pierre Col, il y a également des indices d'un vocabulaire guerrier. Traditionnellement, la guerre fait partie d'un monde réservé aux hommes, mais en utilisant ce lexique spécifique, Christine se crée un accès à ce monde. Elle se montre donc capable de se tenir ferme face aux hommes et à ses adversaires. Dans la lettre à Pierre Col, ce raisonnement est renforcé par le fait qu'elle met l'accent sur sa propre présence dans une espèce de guerre: « Or parlons un petit des guerres a l'aventure entre toy et moy »⁸⁶. Ici, nous voyons de nouveau l'effort de Christine d'éviter l'infériorité par rapport aux hommes.

Une question qui pourrait se poser à la fin de la *Querelle* est celle de savoir qui a gagné le débat. Baird et Kane avancent que les partisans de Jean de Meung gagnent toujours selon

⁸⁴ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 21

⁸⁵ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 21

⁸⁶ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 195

l'avis standard de plusieurs articles⁸⁷. Toutefois, ils croient qu'il est possible de défendre l'inverse, car les adversaires semblent se trouver dans une nécessité d'attaquer Christine personnellement tandis qu'elle n'utilise pas d'injures et d'attaques personnelles. L'article de Mcgrady semble être d'accord avec l'idée d'une Christine gagnante. Elle explique que l'usage du vocabulaire de guerre contribue à un style « saccadé » vers la fin de l'épître adressée à Pierre Col⁸⁸. Dans cette lettre, Christine reprend chaque remarque que son adversaire a faite sur Jean Gerson ou elle-même et elle y répond en ajoutant son point de vue. Mcgrady note que Christine réduit les attaques à des résumés de plus en plus brefs alors qu'elle prend la liberté d'élaborer ses propres critiques en détail. De plus, ses critiques sont toujours précédées par le mot « Réponce : », c'est un style qui montre le coupage brut de l'idée de son adversaire. Mcgrady explique ce style en avançant qu'en utilisant un tel style, Christine assumerait son rôle de champion⁸⁹. Bien que nous apprécions avoir une réponse possible à la question de savoir qui a gagné le débat, il est à noter que nous avons besoin de plusieurs preuves en dehors de l'effet de style décrit ci-dessus pour déterminer qui a été le plus fort.

⁸⁷ Baird, Joseph L., Kane, John R., « La Querelle de la Rose : In Defense of the Opponents », p. 300

⁸⁸ Mcgrady, D., « De l'honneur et louange des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 23

⁸⁹ Mcgrady, D., « De l'honneur et louange des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 23

Chapitre 3

La diffusion de la correspondance épistolaire

Dans une précédente partie, celle de la justification du corpus, nous avons vu que Christine de Pizan a joué un grand rôle dans la diffusion de sa correspondance avec ses adversaires dans *la Querelle du Roman de la Rose*. Dans ce chapitre, nous verrons que le positionnement de Christine ne se manifeste pas uniquement dans la façon dont elle se présente dans le contenu des épîtres. Il prend aussi forme grâce à sa forte implication dans la diffusion et la composition des manuscrits qui contiennent les épîtres. Nous mettrons ici l'accent sur cette composition afin de mieux comprendre le positionnement de Christine en tant qu'écrivain pour la cause féminine et l'effet de ce positionnement pour la littérature. D'abord, nous ferons l'analyse de la diffusion en examinant la volonté de Christine de publier les épîtres de la *Querelle*. Ensuite, nous étudierons ses choix en matière de la composition du débat dans ses manuscrits. Dans le troisième et dernier aspect de ce chapitre, nous lierons la volonté de publication et les différentes compositions du débat en adoptant l'idée de Deborah Mcgrady qui avance que Christine a voulu créer un public spécifique.

3.1 Le passage d'une correspondance privée à une correspondance publiée

Avant que le débat ne prenne sa forme finale dans le manuscrit B3 en 1410-1413 sous le titre *Epistres du debat sus le Rommant de la Rose* ou *Livre des epistres*⁹⁰, il figure dans les manuscrits A1, A2 et B2⁹¹ qui marquent les différentes phases du débat. En février 1402, Christine donne pour la première fois une « forme livresque »⁹² à la correspondance. Pour approfondir la compréhension du rôle de Christine dans la diffusion et les raisons pour lesquelles elle a décidé de jouer ce rôle, il est nécessaire de connaître l'ordre de la correspondance épistolaire. Elle commence par un échange entre Jean de Montreuil et Christine de Pizan. Le premier soutient *Le Roman de la Rose* et son deuxième auteur, Jean de Meung. Afin de renforcer son soutien, il envoie un traité de sa main à Christine. Pourtant, ce traité est initialement destiné à un ami et il est aujourd'hui disparu⁹³. Nous ne connaissons pas exactement la raison pour laquelle De Montreuil a décidé d'envoyer son traité à Christine.

⁹⁰ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 9

⁹¹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 13

⁹² Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 11

⁹³ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 12

Quand nous lisons la lettre de Christine à De Montreuil, il semble devenir clair que De Montreuil n'a jamais demandé une réaction de Christine : « Je, ayant leu et consideré vostre dicte prose et compris l'effait selon la legiereté de mon petit engin, combien que a moy ne soit adreçant ne responce ne requiert [...] »⁹⁴. Il est possible que De Montreuil ait pu savoir quelle serait la réaction de Christine et qu'il ait voulu évoquer cette réaction en faisant semblant de ne pas attendre de réponse. Valentini semble soutenir cette idée puisqu'il écrit que le traité était originellement destiné à un clerc qui était un adversaire du *Roman de la rose* comme Christine⁹⁵. Pourtant, nous avouons que nous n'avons pas de réponse sûre. Christine réagit donc à Jean de Montreuil, mais il ne lui répond pas. Ensuite, Gontier Col demande à Christine une copie de sa lettre à Jean de Montreuil dans laquelle elle exprime sa critique par rapport au *Roman de la Rose* et Jean de Meung. Comme Gontier Col soutient son « maistre, enseigneur et familier, feu maistre Jehan de Meun »⁹⁶, il exige que Christine corrige publiquement son point de vue tel qu'elle l'a présenté dans sa lettre à De Montreuil⁹⁷ :

« Je, [...], te pry, conseille et requier la seconde foiz, par ceste moye cedula, que ton dessus dit erreur tu veuilles corriger, desdire et amender envers le tres excellent et inreprehensible docteur en sainte divine Escripiture, hault philosophe et en toutes les VII ars liberaulx clerc tres parfond - [...], et aussi envers ses vrays loyaulx disciples, mon seigneur le prevost de Lisle et moy et autres, et confesser ton erreur »⁹⁸.

Pourtant, Christine ne se repentit pas et elle ne fait que souligner son aversion pour l'œuvre de De Meung dans sa lettre à Gontier Col :

« [...] je dis de rechief et replique et triplique tant de fois comme tu voudras que le dit intitulé *Le Rommant de la Rose*, non obstant y ait de bonnes choses – et de tant y

⁹⁴ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil », p. 156

⁹⁵ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 108

⁹⁶ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Première Épître de Gontier Col à Christine de Pizan ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 152

⁹⁷ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 13

⁹⁸ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Deuxième Épître de Gontier Col à Christine de Pizan ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 170

est le peril plus grant, comme le bien y est plus authentique, comme autre fois ay dit -, mais pour ce que nature humaine est plus dessendant au mal, je dis que il peut estre cause de mauvaïse et perverse exortacion en tres abonimables meurs, confortant vie dissolue, doctrine plaine de decevance, voye de dampnacion, diffameur publique, cause de souspeçon et mescreandise et honte de plusieurs personnes et peut estre d'erreur, et tres deshonneste lecture en plusieurs pars »⁹⁹.

En fait, selon l'article de Deborah Mcgrady, la réaction de Christine ne se limite pas à une simple réponse à Gontier Col, puisque Christine crée un vrai débat qu'elle diffuse¹⁰⁰. Cette diffusion contient l'épître de Christine à Jean de Montreuil, les deux épîtres de Gontier Col à Christine et la réponse de Christine à Gontier Col. Selon Valentini, « cette version des *Epistres* est préservée dans le *Livre de Christine* » dont les manuscrits A1 et A2 seraient les témoins originaux¹⁰¹. Il est possible de renforcer l'observation de Mcgrady en lisant l'épître de Christine à Gontier, où elle signale qu'elle n'a pas peur de maintenir son point de vue. De plus, elle invite le lecteur à la prise de position dans le débat :

« Et tout ce je vueil et ose tenir et maintenir par tout et devant tous publiquement et prouver par lui mesmes, m'en rapporter et attendre au jugement de tous justes preudes hommes, theologiens et vrais catholiques, et gens de honneste et salvable vie »¹⁰².

Puisque Gontier Col a déjà insisté sur l'excuse publique de Christine et que la correspondance épistolaire entre Christine et Jean de Montreuil est donc déjà connue, il pourrait être frappant de constater que l'aspect public de la diffusion du débat par Christine soit considéré comme quelque chose de signifiant pour une meilleure compréhension de son positionnement. Pourtant, il est à noter que la correspondance épistolaire entre Jean de Montreuil et Christine de Pizan n'a probablement pas existé en tant que document public écrit. Il semble plutôt être question d'une communication orale dans un petit groupe de personnes lettrées, ce que nous suggérons aussi en lisant la première épître de Gontier Col à Christine de Pizan :

⁹⁹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Gontier Col », p. 173

¹⁰⁰ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 13

¹⁰¹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 108

¹⁰² Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Gontier Col », p. 173

« [...] j'ay ouy parler par la bouche de plusieurs et nottables clerks que, entre tes autres estudes et œuvres vertueuses moult a louer, comme j'entens par leur relacion, tu as nouvellement escript par manière de invective aucunement contre ce que mon maistre, enseigneur et familier, feu maistre Jehan de Meun – [...], fist et compila ou livre de la *Rose* »¹⁰³.

Elle aurait pu se repentir publiquement en écrivant une seule lettre dans laquelle elle admet sa critique envers De Meung ou dans laquelle elle n'admet rien. Par conséquent, il est intéressant que Christine ait décidé de mettre le débat entier à l'écrit pour le public.

Quelques mois après cette première diffusion du débat, Pierre Col, le frère de Gontier Col, décide de participer à la correspondance épistolaire en envoyant une lettre à Christine. De ce fait, cette dernière publie de nouveau un dossier¹⁰⁴ dont la copie la plus ancienne se trouve dans le manuscrit offert au duc de Berry (B2) en 1408¹⁰⁵. En plus de la publication de ces dossiers, Christine publie plusieurs manuscrits, A1, A2 et B3 de *la Querelle du Roman de la Rose*, pour finir la publication sur ce sujet par le *Manuscrit De la Reine* (B3). La publication de ces manuscrits et plus particulièrement du manuscrit B3 est un point de départ intéressant pour l'analyse de différentes compositions du débat, ce qui devient clair dans notre deuxième point d'analyse par rapport à la diffusion.

3.2 Les choix de Christine au niveau de la composition du débat

Christine a donc diffusé ses dossiers plusieurs fois en ajoutant les épîtres indiquant la participation de Gontier Col et Pierre Col dans le débat. Brown-Grant souligne ces faits en disant qu'il existe deux phases. D'abord, il y a une réponse critique de Christine envers Jean de Montreuil et une réponse aux avertissements de Gontier Col, ensuite une phase dans laquelle

¹⁰³ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Première Épître de Gontier Col à Christine de Pizan », p. 152

¹⁰⁴ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes, p. 13

¹⁰⁵ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes, p. 12. Mcgrady explique que cette version du débat se trouve dans le volume conservé à la Bibliothèque nationale de France, MS fr. 835. En comparant cette cote au classement des manuscrits de Valentini à la page 8 de l'introduction de son édition critique, nous trouvons qu'il s'agit du manuscrit B2.

Christine condamne aussi les points de vue de Pierre Col¹⁰⁶. L'article de Brown-Grant avance qu'à la fin de chaque phase, c'est Christine qui publie les documents sous la forme de dossiers et que dans les deux publications des dossiers, il y a des points de vue de ses adversaires qui ont partiellement été supprimés¹⁰⁷. Il serait trop fort de dire que ces faits semblent déjà faire preuve d'une certaine censure de la part de Christine, mais il est intéressant d'étudier certains choix faits dans la composition du débat dans les manuscrits. Pourtant, vu que la présente étude se focalise sur le manuscrit B3, qui a été publié le plus récemment, nous souhaitons nous focaliser sur les choix faits dans ce manuscrit au lieu de prendre en compte tous les manuscrits supervisés par Christine pendant *la Querelle du Roman de la Rose*.

Les épîtres sur *Le Roman de la Rose* dans B3 consistent de quatre épîtres de Christine de Pizan dont trois adressées à ses adversaires et une épître dédicatoire à Isabeau de Bavière, la reine de France. Les deux épîtres restantes ont été écrites par Gontier Col et elles ont été adressées à Christine. Le choix de supprimer toutes les épîtres de ses adversaires sauf celles de Gontier Col, donne matière à réflexion. Bien que la réaction de Christine à Gontier ait déclenché la vraie publication du débat, il est à noter que les autres épîtres ont aussi joué un rôle, car dans presque toutes ses épîtres, Christine répond à ses adversaires. L'absence des épîtres de Jean de Montreuil et Pierre Col laisse le lecteur à la merci de l'interprétation de Christine pour comprendre leur contenu. En outre, dans B3, avant le début de la lettre dédicatoire à la reine Isabeau de Bavière, elle commence son travail par une phrase présentant les partisans du débat : « Ci commence le livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose entre nottables personnes : le prevost de Lisle [Jean de Montreuil], maistre Gontier Col, Maistre Pierre Col son frere, et Christine de Pizan XXI »¹⁰⁸. Elle affirme donc la présence de plusieurs personnes, mais leurs textes ne figurent pas tous parmi ceux retrouvés dans B3.

En dehors de l'absence des épîtres mentionnées ci-dessus, nous avons noté une absence frappante de deux autres épîtres dans B3 : la lettre dédicatoire de Christine de Pizan à Guillaume de Tignonville et le traité de Jean Gerson. Dans l'introduction de son édition critique, Valentini souligne ce fait, puisqu'il dit qu'au sens strict, le débat devrait aussi être composé des pièces I bis, V bis et V ter, respectivement l'épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville, le traité de

¹⁰⁶ Brown-Grant, R., « Christine de Pizan and the moral defence of women, Reading beyond gender », p. 8

¹⁰⁷ Brown-Grant, R., « The 'querelle de la "Rose"' : Christine's critique of misogynist doctrine and literary practice », p. 8

¹⁰⁸ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître dédicatoire à Isabeau de Bavière », p. 149

Gerson et l'épître de Pierre Col à Christine de Pizan¹⁰⁹. L'importance de l'épître adressée à Guillaume de Tignonville se trouve dans le renforcement possible de la position de Christine par le soutien d'un homme ayant le statut de prévôt de Paris et donc le statut de garde de justice¹¹⁰. Dans cette lettre, Christine avoue à Tignonville qu'elle espère qu'il voudra « entendre les raisons de nos discours. Et avec ce, suppli la bonne, discrete consideracion de vostre savoir que veuille discuter et proprement eslire le bon droit de mon opinion »¹¹¹. Même si la décision de perdre une telle autorité semble être un choix illogique, Valentini présente une explication possible. En 1408, Tignonville fût déchu de sa charge à cause d'un conflit à l'Université de Paris. Il avait fait pendre deux clercs qui étaient « à une juridiction spéciale » et les étudiants avaient forcé l'université à se retourner contre Tignonville¹¹². Ce 'nouveau statut' de Tignonville n'était plus avantageux pour le soutien de Christine et pas non plus pour sa position. De plus, Mcgrady explique l'omission de la lettre à Tignonville en disant que Christine « se donne exclusivement comme celle qui défend « l'onneur et louenge des femmes » et qu'elle s'approprie le rôle de champion proposé puis retiré à Tignonville »¹¹³, tout comme nous l'avons vu à la fin du chapitre 2.3.

Une omission dans B3 qui connaît une explication un peu moins claire est celle du traité de Jean Gerson qui date du 17 mai 1402¹¹⁴. Christine n'était pas la seule à se démarquer de l'œuvre de Jean de Meung. Gerson esquisse l'image d'un tribunal fictif qui condamne les blasphèmes dans *Le Roman de la Rose* et ses personnages. Il approfondit les arguments de Christine mais il ne la mentionne pas explicitement¹¹⁵. Gerson n'a pas l'intention de condamner De Meun, mais il se focalise uniquement sur le livre : « Riens je ne conclus contre la personne de l'auteur : a Dieu bien s'en conviengne. Mais du deffault, qui est trop grant je parle. »¹¹⁶.

¹⁰⁹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 109

¹¹⁰ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 1. Épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville », p. 264

¹¹¹ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 1. Épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville », p. 265

¹¹² Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 109

¹¹³ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes, p. 24

¹¹⁴ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 3. Traité de Gerson *contre le Roman de la Rose* ». Dans *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 324

¹¹⁵ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes, p. 22

¹¹⁶ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 3. Traité de Gerson *contre le Roman de la Rose* », p. 323

Comme Gerson était théologien à l'Université de Paris, il est de nouveau question d'un homme profitant d'un statut élevé qui se mêle dans la discussion. Son soutien renforce la position de Christine dans la *Querelle*, car elle ne se trouve plus seule face à De Montreuil et Gontier Col. L'explication de l'absence du traité de Gerson dans B3 ne se fait pas par l'ignorance de l'existence de ce document par Christine. Elle doit avoir eu conscience du soutien de Gerson, puisqu'elle répond à Pierre Col le deux octobre 1402¹¹⁷. Ce dernier entre dans la *querelle* à la fin de l'été de 1402 en écrivant une épître qui attaque Christine de Pizan ainsi que Jean Gerson. De plus, dans sa réponse, Christine écrit qu'elle n'est pas seule à critiquer *Le Roman de la Rose* et elle semble référer implicitement à Gerson et au tribunal fictif dans son traité :

« Comme je ne soye mie seule en la tres bonne, vraye et juste oppinion raisonnable contre la compilacion du dit *Rommant de la Rose* [...], soit vraye chose que entre les autres bonnes personnes concordans a ma dicte oppinion advint, après que je os escript mon epistre, le quel tu dis que as veu – vint en volenté pour l'acroissement de vertu et le destruisement de vice, de quoy le dit de la *Rose* peut avoir empoisonné plusieurs cuers humains, pour y obvier – tres vaillant docteur et maistre en theologie souffisant, digne, louable clerc solempnel, esleu entre les esleus, compila un œuvre en brief conduire moult notablement par pure theologie [...], en manière de une plaidoirie en la court de sainte Crestienté »¹¹⁸.

Vu que Christine montre clairement son appréciation par rapport aux opposants du Roman, il est frappant de voir que Christine a supprimé la lettre de Gerson dans B3. Cependant, nous avons vu que Christine se considère comme défenseur des femmes. De plus elle a promis à la reine de défendre leur « honneur » et leur « louange »¹¹⁹. Nous croyons que le raisonnement de Mcgrady pour l'omission de la lettre à Tignonville peut aussi servir comme explication pour l'omission du traité de Gerson. Quand Christine se montre capable de défendre le sexe féminin toute seule, elle ne fait que renforcer la position qu'elle a créée pour elle-même dans sa lettre à la reine au début de B3.

¹¹⁷ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 208

¹¹⁸ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 178-179

¹¹⁹ Mcgrady, D., « De l'onheur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 24

Si elle a omis certaines lettres dont celles de Jean de Montreuil et Pierre Col, Christine a gardé deux brèves lettres de Gontier Col. La première question qui se pose est celle de savoir pourquoi elle a gardé ces deux lettres-là. Dans la partie 3.1, nous avons vu que Christine ignore l'avertissement fait par Gontier Col dans son épître. En refusant d'adhérer à cet avertissement en montrant cela par l'ajout des lettres de Gontier Col, Christine fait preuve d'un comportement autonome, ce qui semble soutenir l'image de Christine comme défenseur des femmes. De plus, grâce à l'omission de la plupart des lettres des partisans de De Meun, sa part dans la *Querelle* publiée dans B3 est beaucoup plus grande que celle de ses adversaires. Valentini explique ce choix en disant que : « leur pauvreté par rapport à ses réponses ne fait que mettre en lumière la richesse de celles-ci »¹²⁰. En tenant compte de la longueur des lettres de Christine et celles de Gontier Col, Valentini explique que Christine pourrait renforcer sa position dans le débat, puisque celles de Christine sont plus longues.

3.3 La création d'un public

Dans son article, Deborah Mcgrady examine la création par Christine d'une communauté de lecteurs grâce à la publication de *la Querelle du roman de la Rose*. Christine ne se présente pas comme une « voix isolée » mais elle est plutôt la « porte-parole d'une communauté en voie de construction »¹²¹. Dans les chapitres précédents, nous avons vu que dans sa lettre dédicatoire à la reine, Christine promet de soutenir « l'onneur et louange des femmes »¹²² contre ceux qui essaient d'y porter préjudice. Cette promesse se trouve dans la première lettre de B3, ce qui montre que Christine se présente dès le début du dossier comme porte-parole d'une communauté telle que Mcgrady l'avance dans son article. Mcgrady écrit que Christine essaie parfois d'orienter la lecture d'un dossier à son avantage. Pour l'illustrer, Mcgrady se base sur la première publication de *la Querelle du Roman de la Rose*, dans laquelle se trouve les épîtres de Jean de Montreuil et de Gontier Col et les épîtres de Christine à Jean de Montreuil et Gontier Col. Christine a commencé ce manuscrit par une copie de la lettre de Gontier Col et non pas de l'épître de Montreuil ou d'une de ses propres épîtres. Selon Mcgrady, ce choix fait que « Christine affiche d'emblée la reconnaissance par son ennemi de sa grande réputation et de sa

¹²⁰ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction », p. 107

¹²¹ Mcgrady, D., « De l'onneur et louange des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 14

¹²² Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître dédicatoire à Isabeau de Bavière », p. 150

légitimité par « plusieurs notable clers » »¹²³. Dans B3, *le manuscrit de la Reine*, nous trouvons un choix similaire. Bien que ce manuscrit commence par l'épître adressée à Isabeau de Bavière, Christine a choisi la première lettre de Gontier Col comme deuxième épître dans la composition de B3. De cette façon, Christine maintient l'effet proposé par Mcgrady qui implique la création d'une certaine réputation et une légitimité. Après la publication du deuxième dossier dans lequel se trouve aussi la lettre à Pierre Col, Mcgrady écrit que Christine ne veut plus débattre avec ses adversaires. Toutefois, elle veut continuer la conversation avec son public. Par conséquent, elle produit une deuxième version de la lettre à Pierre Col qui figure dans deux copies de ses œuvres complètes et supervisées par elle-même, dont l'une est le manuscrit B3¹²⁴. Afin de mieux comprendre si cela a vraiment été l'enjeu, nous avons repris la lettre de Christine à Pierre Col dans B3. En lisant la citation ci-dessous, nous avons pu confirmer l'intention de Christine d'arrêter sa conversation avec ses adversaires :

« Et quant a moy, plus n'en pense faire escripture, qui que m'en escripse, car je n'ay pas emprise toute Saine a boire : ce que j'ay escript est escript ; non mie tairé pour doubte de mesprendre quant a oppinion, combien que faulte d'engin et de savoir me toulit biau stile, mais mieulx me plaist a excerciter en autre matiere a ma plaisance »¹²⁵.

Mcgrady écrit que la dernière copie offerte à la reine présente une nouvelle et unique composition du débat qui est censée remplacer la version précédente¹²⁶. Même si le manuscrit d'Isabeau de Bavière a été fait à sa demande, il est à noter que Christine s'attend à un public plus grand pour la lecture des épîtres de la *Querelle* « Si prie tous ceulx qui mes petis dictiez verront, que ilz vueillent supployer le deffault de mon savoir par consideracion de la personne »¹²⁷.

Christine s'est donc présentée comme la porte-parole d'une communauté qu'elle invite à juger le débat. En outre, après avoir arrêté la correspondance épistolaire avec ses adversaires,

¹²³ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 18

¹²⁴ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 24

¹²⁵ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 207-208

¹²⁶ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 24

¹²⁷ Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col », p. 208

elle aurait souhaité continuer la conversation avec cette communauté. La question se pose de savoir qui a fait partie de cette communauté et donc du public créé par Christine. La réponse de Mcgrady se trouve dans l'existence d'un ordre littéraire spécifique, celui de la cour amoureuse. Cet ordre formé par les ducs de Bourgogne et de Bourbon et associé à Charles VI, formalise et impose pour la première fois dans l'histoire culturelle de France ses goûts à la conduite des personnes ainsi qu'à la production artistique¹²⁸. Ses membres sont responsables de « protéger l'honneur des femmes en actes et en paroles »¹²⁹. Christine se focalise donc sur un groupe de lecteurs qui partage sa critique sur la misogynie. Selon Mcgrady « Christine met en garde ses lecteurs contre une communauté établie valorisant des auteurs et des textes opposés au code laïcisé qu'elle propose »¹³⁰ quand elle produit sa première compilation en janvier 1402¹³¹. Ces textes opposés au code laïcisé de la première composition devraient impliquer les lettres de Jean de Montreuil et Gontier Col, car Pierre Col ne faisait pas encore partie du débat à ce moment-là. Dans ces lettres, Montreuil et Col soulignent l'importance et la grandeur de Jean de Meung, l'auteur de l'œuvre misogyne *Le Roman de la Rose*, ce qui fait preuve d'un refus du code laïcisé de Christine et de la cour amoureuse entière. De cette façon, Christine essaie de créer un public qui est composé des membres faisant partie de cette cour. Pourtant, nous croyons que cette approche est relativement facile, puisque Christine ne fait que répondre aux attentes de cette cour et elle n'est donc pas vraiment obligée de convaincre son public. Dans B3, nous retrouvons partiellement la même approche, mais la lettre de Jean de Montreuil ne figure pas dans ce manuscrit. Dans les lettres à ses adversaires, Christine reprend parfois le contenu des lettres qu'ils ont adressées à elle. De cette façon, le public et donc les membres de la cour amoureuse rentrent en contact avec des fragments des textes qui s'opposent complètement à leur code, mais cet effet est un peu affaibli dans B3 par l'omission de la lettre de Montreuil. En revanche, le contenu des lettres de Christine correspond aux objectifs de la cour amoureuse, non par la présentation d'une lettre dont le contenu contredit les valeurs de la cour mais par sa défense des femmes.

¹²⁸ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 16

¹²⁹ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 17

¹³⁰ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 16

¹³¹ Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 17

Une autre approche de Christine pour la création de son public présentée dans l'article de Mcgrady est l'ajout des deux dédicaces à la reine et au prévôt de Paris, puisqu'elles encouragent les lecteurs à considérer l'importance du débat à leurs propres préoccupations¹³². Dans B3, cet effet pourrait sembler affaibli par l'omission de la lettre au prévôt, Guillaume de Tignonville, à cause de son conflit avec l'université de Paris. Pourtant, Mcgrady avance que « l'élimination de la lettre à Tignonville met la reine à la tête de la communauté de lecteurs imaginée par Christine »¹³³. Grâce à ce fait, nous croyons qu'il n'est donc pas sûr que la disparition de la lettre à Tignonville nuise à la volonté du public de lire le débat et d'être le public de Christine.

Mcgrady porte son enquête plus loin en avançant l'idée que le passage d'une correspondance privée à un débat public incite le public à reconnaître l'importance sociale de la littérature¹³⁴. Elle explique ce phénomène par la tactique de Christine de changer le sujet du débat, puisqu'il commence par une discussion sur les mérites de Jean de Meung pour finir par « un débat sur la corrélation entre l'honneur des femmes et la littérature »¹³⁵. Ce fait explique l'idée que le débat sur le Roman de la Rose devient le premier acte de la *querelle* des femmes et c'est Christine qui a donné « forme et force à un public prêt à débattre ce sujet »¹³⁶. Mcgrady souligne qu'il est nécessaire d'examiner la compilation des dossiers de Christine afin de comprendre comment elle est arrivée à créer ce public. Dans B3, nous trouvons également le changement du sujet du débat. Les épîtres adressées à Jean de Montreuil et Gontier Col montrent déjà que les adversaires de Christine ont loué Jean de Meung, mais nous avons vu dans les chapitres précédents que Christine met surtout l'accent sur la défense des femmes et sur son propre rôle dans cette défense. Mcgrady conclut que :

¹³² Mcgrady, D., « De l'honneur et louange des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 19

¹³³ Mcgrady, D., « De l'honneur et louange des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 24

¹³⁴ Mcgrady, D., « De l'honneur et louange des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 13

¹³⁵ Mcgrady, D., « De l'honneur et louange des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 14

¹³⁶ Mcgrady, D., « De l'honneur et louange des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 15

« Quoi qu'il en soit, ses versions réussissent à contourner un débat en marche afin d'inviter un nouveau public à prendre conscience de l'importance de sa participation dans le domaine littéraire »¹³⁷.

De nouveau, nous pouvons justifier cette optique en nous basant sur B3. Comme la compilation de B3 accentue le rôle de Christine comme défenseur des femmes pour un public qui reconnaît ce rôle, elle crée une certaine conscience de sa participation dans la littérature. Finalement, l'aspect littéraire dans la citation de Mcgrady, qui renforce l'idée de Christine en tant qu'écrivain, est la forme dans laquelle B3 a été publié. Le titre du manuscrit B3 *Le livre des épistres du débat sur le Rommant de la Rose* affirme l'idée qu'il appartient plutôt au monde du livre qu'au monde des épîtres¹³⁸.

¹³⁷ Mcgrady, D., « De l'honneur et louange des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 26

¹³⁸ Mcgrady, D., « De l'honneur et louange des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes », p. 24

Conclusion

Dans *La Querelle du Roman de la Rose*, nous avons vu que Christine semble se positionner de plusieurs façons. Pourtant, il est à noter qu'il y a un positionnement dominant : celui du défenseur des femmes et la porte-parole des femmes. D'abord, Christine se présente comme une femme forte tout comme nous l'avons vu dans l'étude du contenu de ses épîtres où elle se montre capable de se défendre quand ses adversaires ne font pas uniquement des remarques misogynes qui portent sur les femmes en général mais quand ils attaquent Christine personnellement. L'image de la femme forte ne se manifeste pas uniquement dans les répliques de Christine dans le contenu de ses épîtres mais aussi dans ses choix au niveau du style et du ton par la création d'un accès à un monde réservé aux hommes par l'usage d'un vocabulaire de guerre. Christine semble vouloir éviter une position inférieure par rapport à ses adversaires en refusant de faire des remarques personnelles et haineuses. Elle semble même essayer de créer une position supérieure à celle d'une femme ordinaire en utilisant un lexique pudique qui lui permet de se présenter d'une façon encore plus vertueuse.

Cette position de la femme forte, égale aux hommes ou même supérieure, lui donne la possibilité de se positionner comme l'écrivain qui est le vrai défenseur des femmes. Nous avons vu qu'elle a fait la promesse à la reine de défendre l'honneur et la louange des femmes dans son épître dédicatoire qui ouvre le débat dans le manuscrit B3. Grâce à l'étude du ton et style dans ce manuscrit, nous avons appris que le vocabulaire de guerre ne fait que mettre le focus sur l'idée que c'est Christine qui défend les femmes. De plus, nous avons vu qu'elle s'approprie le rôle de juge du débat en supprimant la lettre dédicatoire à Guillaume de Tignonville, elle n'a donc plus besoin d'un homme pour juger la *Querelle*. Dans le processus de la publication de la *Querelle*, nous avons vu que Christine refuse d'adhérer aux avertissements de Gontier Col. En revanche, elle décide de souligner son aversion pour Jean de Meun et *Le Roman de la Rose*, de publier les épîtres écrites à ce moment-là et d'inviter le public à prendre position dans le débat. Comme elle a décidé de garder uniquement les lettres de Gontier Col et la plus grande partie de ses propres lettres, Christine souligne le fait qu'elle est la seule à se battre pour la cause féminine. Les lettres de Gontier Col semblent être réduites à des avertissements sans grande influence qui servent uniquement à la création d'un certain point de départ pour la défense des femmes par Christine.

Il est vrai que Christine montre aussi sa faiblesse. Pourtant, nous avons vu dans le contenu de ses épîtres que ce positionnement sert probablement à la création d'une certaine sympathie chez ses adversaires qui lui permet d'attaquer le *Roman de la Rose* et son auteur. En outre, Christine se trouve comme femme dans une position assez délicate quand elle lutte avec

ses adversaires dans un débat qui porte sur une œuvre, misogyne, profane et érotique. Elle se sent probablement obligée d'éviter des accusations de la part des adversaires et de mettre la barre moins haute pour elle-même pour qu'elle puisse participer au débat et adopter la position du défenseur des femmes.

Même si nous avons décidé de nous focaliser sur la dernière composition des épîtres dans le manuscrit B3, il serait également intéressant d'étudier la correspondance privée latine entre les adversaires afin d'avoir encore une meilleure compréhension des relations entre les participants du débat. De plus, nous avons vu qu'il existe aussi un nombre de textes littéraires comme *L'Epistre au Dieu d'Amours*, *Le Dit de la Rose* ou *l'Othéa*, qui valent la peine d'être étudiés. À cause des raisons pratiques, nous n'avons pas pu intégrer ces textes dans notre corpus, mais il serait une bonne idée de les inclure dans la recherche afin d'aller plus loin dans l'étude de la position de Christine en tant qu'écrivain pour la cause féminine.

Résumé

La première querelle littéraire de la France a eu lieu entre 1399 et 1405. Elle a été évoquée par le roman le plus connu et le plus copié au Moyen Âge, *Le Roman de la Rose* (1230-1275), de Guillaume de Lorris et Jean de Meung. Comme son dernier écrivain a réussi d'en faire une histoire assez profane et misogyne, elle est fortement critiquée par Christine de Pizan, la première femme en France à vivre de sa plume. *La Querelle du Roman de la Rose* est lancée quand le prévôt de Lille, Jean de Montreuil, envoie un traité à Christine dans lequel il loue Jean de Meung et son œuvre. Christine réagit en dénonçant le roman et la louange de De Meung par De Montreuil. Quelques mois plus tard, les frères Gontier Col et Pierre Col entrent dans le débat et Christine doit faire face aux hommes qui n'hésitent pas à l'attaquer personnellement. Elle demande au prévôt de Paris, Guillaume de Tignonville, et à la reine de France, Isabeau de Bavière, de vouloir entendre sa défense du sexe féminin contre ses adversaires. Pendant cette période, Christine publie les épîtres plusieurs fois dans de différentes compositions pour finir avec la version la plus récente connue du débat qui se trouve dans *Le Manuscrit de la Reine* (1410-1413). Dans ce mémoire, nous avons essayé de mieux comprendre le rôle de Christine en tant qu'écrivain dans la *Querelle* et le message qu'elle a voulu transmettre dans sa dernière version du débat. À partir de l'analyse du positionnement dans le contenu de ses propres épîtres, les épîtres de ses adversaires et les épîtres dédicatoires au prévôt et à la reine en combinaison avec une analyse plus approfondie du ton et style utilisés par Christine, nous avons découvert que Christine semble vouloir créer une image de la femme qui se bat toute seule pour la cause féminine. En outre, nous croyons avoir pu confirmer ce raisonnement en allant plus loin que l'analyse du contenu, du ton et du style par l'étude du processus de la publication du débat.

Bibliographie

Littérature primaire :

De Pizan, C., « Le Dit de la Rose ». Dans : *Œuvres poétiques de Christine de Pisan* », Paris/Le Puy : Corpus de la littérature médiévale, Classiques Garnier Numérique 1891, tome II, p. 29-48

De Pizan, C., « L'Épître au dieu d'amours ». Dans : *Œuvres poétiques de Christine de Pisan* », Paris/Le Puy : Corpus de la littérature médiévale, Classiques Garnier Numérique, 1891, tome II, p. 1-27

Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Gontier Col ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 171-173

Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 155-167

Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître de Christine de Pizan à Pierre Col ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 175-208

Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Première Épître de Gontier Col à Christine de Pizan ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 151-154

Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Deuxième Épître de Gontier Col à Christine de Pizan ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 169-170

Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 1. Épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 263-267

Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Épître dédicatoire à Isabeau de Bavière ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 149-150

Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « {Annexe} 3. Traité de Gerson *contre le Roman de la Rose* ». Dans *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 297-324

Valentini, A., Édition de Valentini (Andrea), « {Annexe} 4. Épître de Pierre Col à Christine de Pizan », Dans *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Pizan (Christine de), Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 325-348

Littérature secondaire :

Archer, L.J., Fischler, S., Wyke, M., « Women in Ancient Societies ‘An illusion of the night’ ». Londres, Honorary Research Fellow, University College, Macmillan Press, 1994

Baird, Joseph L., Kane, John R., « La Querelle de la Rose : In Defense of the Opponents ». Dans : *The French Review*, vol. 48, No. 2, American Association of Teachers of French, 1974, p. 298-307

Badel, P.Y., « Le Roman de la Rose au XIV^e siècle Étude de la réception de l'œuvre ». Suisse : Publications romanes et françaises, 1980

Ph. Aug. Becker., « Christine de Pizan ». Dans : *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Franz Steiner Verlag, 1931, p. 129-164

Bouthier, C., Desaintghislain, C., Morisset, C., Wald Lasowski, P., « Mille ans de la Littérature française ». Paris : Nathan, 2003

Brown-Grant, R., « Christine de Pizan and the moral defence of women, Reading beyond gender », Cambridge University Press, 1999, p. 7-52

Engel, L., « La Querelle du Roman de la Rose ». Dans : *Bibliothèque Nationale de France Gallica*, 2019, date de consultation le 11.05.2019

Greene, V., « Le débat sur le Roman de la rose comme document d'histoire littéraire et morale ». Dans : *Cahiers de recherches médiévales et humanistes [en ligne]*, No. 14 special, Classiques Garnier, 2007, p. 297-311

Heuckenkamp, F., « Le dit de la Rose von Christine von Pisan ». Halle a. S. : Buchdruckerei des Waisenhauses, 1891, p. 3-6

Hicks, E., « Le débat sur le Roman de la Rose », Genève, Slatkine, 1996, p. XXXIII-XLI

Hindman, S., « The composition of the manuscript of Christine de Pizan's collected works in the British Library : A reassessment ». Dans : *The British Library Journal*, 1983, Vol. 9, No. 2, p. 93-123

Mcgrady, D., « De l'onneur et louenge des femmes : les dédicaces épistolaires du *Débat sur le Roman de la Rose* et la réinvention d'un débat littéraire en éloge de femmes ». Dans : *Études françaises*, vol. 47, No. 3, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 11-27

Mcwebb, C., « Debating the Roman de la rose a critical Anthology ». New York : Routledge, 2007

Valentini, A., Édition de Pizan (Christine de), « Introduction ». Dans : *Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 7-138

Sources électroniques :

Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500) : www.atilf.fr

British Library, Digitised Manuscripts : www.bl.uk

Gallica : www.gallica.bnf.fr

Les Archives de littérature au Moyen Âge : www.arlima.net

Manuscripta, Manuscrits médiévaux conservés à la BnF : manuscripta.hypotheses.org/809